Les troubles spécifiques des apprentissages - Niveau 1

Vendredi 7 Octobre 2022

Marseille







FORMADYS

Les troubles spécifiques des apprentissages niveau 1

Taux d'accomplissement & de performance

• Nombre d'apprenants :

1ere session en Octobre 2022

Modalités de déroulement & durée

Formation dispensée en présentiel à :

- Marseille
- 7 octobre 2022
- 7 heures

Tarifs & financements

- Prise en charge à titre individuel
- Prise en charge **OGDPC**

(N° Action DPC : 43372200004)

Prise en charge employeur :

210 €*

Contact

04 91 46 07 34 formadys@neurodyspaca.org



IINTRODUCTION:

En tant que médecin traitant vous êtes de plus en plus souvent sollicité par les familles concernées par les troubles d'apprentissage de leur enfant.

Cette formation vous permettra d'identifier leur plainte et de répondre à leur inquiétude sur les difficultés que rencontre leur enfant à l'école.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être à même de repérer les enfants porteurs de Troubles spécifiques des apprentissages et de gérer leur suivi tant qu'ils ne nécessitent pas l'intervention d'un médecin de niveau 2.

Assurer un repérage des troubles lors de consultations de routine en cabinet et identifiant des symptomatologies simples conduisant à la prescription (ou pas) réfléchie de bilans (orthophonie, psychomoteur etc..)

Pouvoir confier aux thérapeutes paramédicaux la prise en charge et reconnaitre le moment où l'orientation vers des médecins spécialistes sera nécessaire.

PUBLIC & PRÉREQUIS

La « Formation Médecin » s'adresse aux professionnels de santé exerçant en tant que médecins généralistes ou pédiatres.

Afin de valider vos prérequis, merci de nous communiquer les pièces justificatives demandées lors de votre inscription.



FORMA**DYS**

Les intervenants



Dr BAISSIERE Pédiatre Formadys Résodys Marseille

MODALITÉS D'ADMISSION & DÉLAIS D'ACCÈS

Afin d'assurer l'adéquation de votre choix de formation avec votre projet professionnel, notre responsable des formations analysera vos besoins de formation au moyen d'un questionnaire et positionnera une offre de formation en conséquence. Seulement après cette analyse et afin de procéder à votre inscription, nous vous demanderons de nous retourner le bon de commande signé, accompagné de son règlement. Il est également possible de vous inscrire depuis le site https://www.agencedpc.fr

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'à 8 jours avant la date de démarrage** de la formation.

ACCESSIBILITÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Un entretien téléphonique sera réalisé avec notre référent handicap pour s'assurer de l'accessibilité à nos formations et le cas échéant des adaptations à mettre en œuvre dans la mesure des possibilités de l'organisme. Notre référent handicap peut vous orienter pour l'obtention d'aides financières spécifiques : l'AGEFIPH (pour le secteur privé) ou le FIPHFP (pour le secteur public).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive (cours magistraux)
- Méthode active (ateliers)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- En entrée de formation : Évaluation diagnostique avec un questionnaire d'autoévaluation
- En cours de formation : Évaluation formative avec des exercices d'entraînement
- En fin de formation : Évaluation sommative avec un test d'acquisition des connaissances

EVALUATION DE LA FORMATION PAR LES PARTICIPANTS

- **Bilan à chaud**: en issue de formation, un questionnaire est soumis aux participants pour **mesurer leur niveau de satisfaction sur plusieurs critères**
- Bilan à froid: 3 mois après la fin de la formation, un questionnaire est soumis aux participants pour mesurer l'impact et l'intégration des apports de la formation dans leur pratique professionnelle

SUIVI & SANCTION DE LA FORMATION

Pendant toute la durée de la formation, l'assiduité des participant(e)s est attestée par leurs émargements sur les états de présence.

À l'issue de la formation, nous vous adresserons une attestation de formation.